

### Honoraires applicables au 1er janvier 2026

Horaires d'ouverture de l'agence	
Lundi	De 14 h à 18 h
Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi	De 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Samedi	De 8h30 à 12h

Honoraires pour les prestations principales de gestion	
Locaux d'habitations ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989) Locaux meublés Locaux commerciaux / Locaux professionnels Biens ruraux Terrains Autres locaux (résidence secondaire, garage, entrepôt...) Immeubles entiers	6 % + TVA en vigueur
Prestations particulières (frais de dossier pour contentieux locataires, gestion de contrats d'assurance, éléments de déclaration des revenus fonciers, de TVA, dossier rénovation énergétique...) Frais de fin de gestion	7% + TVA en vigueur Sur demande et devis Taux horaire 75 € HT - 90 € TTC  125 € HT / 150 € TTC

Honoraires pour les locations accessoires à la gestion (TTC)		
	Bailleur	Locataire
<b>Locaux d'habitation nus ou meublés</b>		
Entremise et négociation forfaitaire	20 € *	néant *
Visite - constitution du dossier de location - Rédaction de bail	8 € / m2 *	8 € / m2 *
Etat des lieux en location vide	3 € / m2 *	3 € / m2 *
Etat des lieux en location meublée	3 € / m2 *	3 € / m2 *
<b>Locaux de droit commun</b>		
Négociation - Etat des lieux - Rédaction de bail	1 mois de loyer	1 mois de loyer
<b>Locaux commerciaux</b>		
Négociation - Etat des lieux - Rédaction de bail	1 mois de loyer	1 mois de loyer
<b>Locaux professionnels</b>		
Négociation - Etat des lieux - Rédaction de bail	1 mois de loyer	1 mois de loyer
<b>Autres locaux</b> (Garage, entrepôts...)		
Négociation - Etat des lieux - Rédaction de bail	1 mois de loyer	1 mois de loyer

\* Plafonds maxima applicables suivant l'article 5/1 de la loi du 6 juillet 1989 - Alinéa 1 à 3

\* Pour les logements de plus de 30 m2 se référer au tableau des Honoraires de location

Honoraires de vente (TTC)	
Transactions inférieures à 60 000 €	12,5 % du montant de la vente
Transactions comprises entre 60 000 € et 100 000 €	7,5 % du montant de la vente
Transactions comprises entre 100 000 € et 200 000 €	5,5 % du montant de la vente
Transactions supérieures à 200 000 €	4,5 % du montant de la vente

Honoraires Estimation (TTC)	
Forfait	150,00 €
Honoraires pour les prestations de syndic	
Sur demande et devis (nous consulter)	

**Locations** - Administration de biens - Rédaction d'actes / **Ventes** - Propriétés - commerces - Terrains / **Syndic**